



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1994/37
4 juillet 1994

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires
et de la protection des minorités
Quarante-sixième session
Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE : MESURES A PRENDRE
POUR LUTTER CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION
RACIALE, ET ROLE DE LA SOUS-COMMISSION

Note du Secrétaire général transmettant le rapport préliminaire
de M. Maurice Golélé-Ahanhazo, rapporteur spécial sur les formes
contemporaines de racisme, de discrimination raciale,
de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités le rapport de M. Maurice Golélé-Ahanhazo, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, qui figure au document E/CN.4/1994/66.